

COMMUNE DE LANGUEUX
Côtes d'Armor

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 19 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-neuf janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Isabelle POULAIN-COLANI, Maryline NIVET, Isabelle ETIEMBLE, Sandrine REDON, Catherine PEPIN, Angélique STEUNOU, Kristell LE MAUFF, Françoise HURSON, Valérie TRAISSAC, Amandine ANDRE, Marion BOUCHEVREAU

Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Hubert HILLION, Guillaume HAMON, Olivier LECORVAISIER, Michaël BAUDET, Christian KERAUTRET, Jean-Louis SENECHOU, Loïc JAMBOU, Yann SOULABAIL, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Jérôme TRONEL, Christophe MINAUD

Absents excusés Madame Laura BLEVIN (pouvoir donné à Isabelle POULAIN-COLANI)
Monsieur Sébastien BOUL (pouvoir donné à Malorie MEHEUST)

Secrétaire Madame Malorie MEHEUST

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2021-09

REALISATION D'UN TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHETIQUE, D'UN TERRAIN MULTISPORTS ET D'UN TERRAIN DE GLISSE UNIVERSELLE

Rapporteur : Monsieur Michaël BAUDET, Conseiller délégué aux activités sportives

Le projet de création d'un terrain de football synthétique s'inscrit dans l'amélioration de la pratique sportive et plus spécifiquement dans celle des licenciés du club de football de Langueux.

En effet, celui-ci permettra à un grand nombre de pratiquants, et les équipes de jeunes notamment, de s'épanouir en jouant régulièrement en toutes saisons.

Le terrain de football synthétique sera réalisé en lieu et place du terrain d'entraînement actuel, situé au stade Jean-Louis Jaffrain le long de la rue de Bretagne.

De plus, la commune de Langueux se dotera d'un terrain multisports (city-stade) et d'un terrain de glisse universelle (pumtrack), pour permettre aux jeunes langueusiens de pratiquer de nouvelles activités de plein air.

Le nouveau terrain synthétique devra être clôturé et l'accès réservé aux licenciés afin de protéger son revêtement. Les joueurs occasionnels du terrain actuel n'auront plus la possibilité de l'utiliser. C'est pourquoi la création de ces deux aires de jeux permettra de donner de nouveaux espaces sportifs aux Langueusiens. Ce lieu deviendra aussi, par la suite, un pôle attractif et reconnu de la commune.

Un groupe de travail a été mis en place pour le suivi de l'opération. Il est composé des membres suivants : le Maire, l'adjoint en charge de la Vie Associative, Sportive et Culturelle, le conseiller délégué aux Activités Sportives, le Directeur Général des Services, le Directeur du Service Aménagement, le Technicien Bâtiments, le Technicien Espaces Verts et trois représentants de l'Union Sportive Langueusienne.

Des réunions ont déjà eu lieu le 14 septembre et le 4 novembre 2020 pour connaître les différentes orientations en matière de réglementation, de caractéristiques techniques et de coût financier.

De plus, une réunion de la commission municipale « Sport » a eu lieu le mardi 12 janvier 2021.

Suite à une consultation de Maitrise d'Œuvre, la société SPORT INITIATIVES a été retenue pour une mission d'étude et de suivi de travaux pour l'ensemble du projet pour un montant de 34 663,13 € TTC.

En conséquence, **je vous informe :**

- de la mise en place d'un groupe de travail chargé de suivre l'avancement du projet ;
- de la contractualisation d'une mission de maîtrise d'œuvre d'étude et de suivi de travaux avec la société SPORT INITIATIVES pour un montant de 34 663,13 € TTC ;

Et vous **demande d'autoriser** Monsieur le Maire à :

- solliciter des subventions pour le terrain de football synthétique, le terrain multisports et le terrain de glisse universelle, soit globalement, soit par équipement ;
- signer tout document relatif à cette délibération.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à l'unanimité.